AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

221C1100
FR0011191766-FS0381

18 mai 2021

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

EOS IMAGING

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 18 mai 2021, Bpifrance, établissement public à caractère industriel et commercial (dénommé « EPIC Bpifrance ») (27-31 avenue du Général Leclerc, 94710 Maisons Alfort Cedex) a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi en baisse, le 10 mai 2021, directement et indirectement par l'intermédiaire de la Bpifrance Investissement[1], les seuils de 5% de capital et des droits de vote de la société EOS IMAGING et ne plus détenir aucune action de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte de l'apport par la société Bpifrance Investissement[1] de la totalité de ses actions EOS IMAGING à l'offre publique initiée par la société Alphatec Holdings Inc[2].

À cette occasion, la société Bpifrance Investissement[1] a déclaré avoir franchi individuellement en baisse les mêmes seuils.

[1] Agissant en qualité de société de gestion du FPS Bpifrance Innovation I et contrôlée par Bpifrance (anciennement Bpifrance Financement), laquelle est contrôlée conjointement à hauteur de 49,2% par la Caisse des dépôts et consignations et de 49,2% par l'EPIC Bpifrance.
[2] Cf. notamment D&I 221C1018 du 10 mai 2021.